

Journal Burkinabè de la Statistique



2^e trimestre 2021

Trimestriel d'Information du Système Statistique National

N° 001

PHASAO

**Un projet pour renforcer
le système statistique national**



ÉDITORIAL	Quatrième schéma directeur de la statistique	Page 3
ACTUALITÉS	Enquête démographique et de santé	Page 6
COMPRENDRE	L'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM)	Page 9
DÉCOUVERTE	Plateforme de diffusion des données ouverte du Burkina Faso	Page 11
CHIFFRES/RÉSULTATS	L'état de la pauvreté au Burkina Faso en 2018	Page 12
PORTRAIT/INTERVIEW	Mise en œuvre de PAGPS	Page 17



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information
du Système Statistique National

ÉDITEUR

Institut National de la Statistique
et de la Démographie
insd@insd.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Boureima OUEDRAOGO

*Directeur général de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE

*Directeur général adjoint de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE

*Directeur de l'Informatique et du Management
de l'Information Statistique de l'INS*

COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE
Pascal NAKELSE
Boureima OUEDRAOGO
Bernard BERE
Abdou NOMBRE
Zakaria KONCOBO
Laure Ariste BAYALA
Jean Gabriel TOUGMA
Moustapha KABORE

COLLABORATION

Direction Générale des Etudes et des Statistiques et Sectorielles
du Ministère de l'économie des finances et du développement

Programme d'Appui à la Gestion Publique et aux Statistiques

CRÉDITS PHOTOS : DIMIS & Départements ministériels
INNOPROX Management

CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie



01 BP 374 Ouaga - Tél. : +(226) 25 49 85 02
insd@insd.bf - www.insd.bf

Réalisé avec l'appui du PAGPS,
financé par l'Union Européenne



QUATRIÈME SCHÉMA DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE 2021-2025

Le Conseil des ministres a adopté en a séance du 28 avril 2021 la stratégie nationale de développement de la statistique 2021-2025 du Burkina Faso.



« Bâti, à l'horizon 2025, un système statistique national moderne, performant et stable, produisant et diffusant en toute indépendance et en temps opportun, des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs ».

C'est la vision exprimée par le Gouvernement à travers l'adoption du SDS 2021-2025, traduisant ainsi sa volonté de faire de la statistique un maillon indispensable au développement. Le Burkina Faso devient ainsi le premier pays d'Afrique Sub-saharienne francophone à élaborer pour la quatrième fois une stratégie nationale de développement de la statistique.

Au regard de cette vision, le système statistique national se donne pour objectif général de mettre à la « disposition des utilisateurs, en temps opportun, des données statistiques complètes, cohérentes, fiables et accessibles, notamment pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement et dans le cadre des engagements extérieurs du Burkina Faso ».

La stratégie mise en place pour atteindre cet objectif est déclinée en quatre axes stratégiques : (i) Consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel ; (ii) Renforcement des capacités humaines, matérielles, technologiques et financières ; (iii) Développement et modernisation d'une production statistique adaptée aux besoins des utilisateurs et au contexte ; (iv) Amélioration de la diffusion, de l'utilisation et de l'archivage des données, et de la communication.

Le plan d'actions du Schéma directeur de la statistique 2021-2025 riche de 742 activités statistiques, en plus de la coordination statistique, de renforcement des capacités, d'archivage, de diffusion, prévoit des enquêtes, des études et des recensements dont :

- la poursuite du 5^{ème} Recensement général de la population et de l'habitation ;
- la poursuite du 2^{ème} Recensement général de l'agriculture ;
- les travaux de changement de l'année de base des comptes nationaux ;
- la réalisation de la 5^{ème} Enquête démographique et de santé ;
- la réalisation du Recensement général des entreprises ;
- la mise en place d'un système permanent d'enquêtes sur l'emploi ;
- la réalisation des enquêtes harmonisées sur les conditions de vie des ménages
- la réalisation de l'enquête nutritionnelle ;
- la réalisation de l'enquête sur la disponibilité et la capacité opérationnelle des services de santé.

La mise en œuvre du quatrième SDS permettra au Burkina Faso pour les cinq années à venir, permettra de disposer à bonne date des informations statistiques nécessaires à l'élaboration et à la conduite des différentes politiques et programmes nationaux de développement. Il contribuera notamment au suivi du référentiel national de développement (RND) 2021-2025, des Objectifs de Développement Durables (ODD) et des autres agendas internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit.

Le coût du SDS 2021-2025 estimées à 59,8 milliards de FCFA dont 36,9% acquis de l'État, 38,4 % acquis des Partenaires techniques et financiers (PTF) et 24,7% à rechercher.

L'élaboration du quatrième schéma directeur de la statistique conduite par l'Institut national de la statistique et de la démographie, a fait l'objet d'un processus participatif auquel ont participé les structures du SSN et les Partenaires techniques et financiers.

Boureima OUEDRAOGO
Directeur Général de l'INSD



PHASAO

Un projet pour renforcer le système statistique national

Les députés ont donné quitus au ministère de l'Economie, des finances et du développement pour l'exécution du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). Le vote a eu lieu le 4 mai 2021 en présence du Ministre de l'Economie, des finances et du développement, Lassané KABORE et de la Ministre Déléguée chargée de l'aménagement du territoire et de la prospective, Pauline ZOURE. Ledit projet vise à renforcer le système statistique burkinabè, en vue de produire, diffuser et optimiser l'utilisation des statistiques économiques et sociales de base.



Le projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) défendu par le Ministre de l'économie et des finances, Lassané KABORÉ.

Le projet est mis en œuvre à travers un accord de crédit et de don conclu entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) par le biais de la Banque mondiale.

Cette collaboration vise à doter le Burkina des outils et infrastructures statistiques nécessaires pour l'élaboration, la mise en œuvre, ainsi que le suivi efficace des politiques et programmes de développement, notamment le nouveau référentiel national de développement et les Objectifs de développement durable (ODD).

Le PHASAO dont la coordination est assurée par l'Institut national de la statistique et de la démographie bénéficiera à l'ensemble du système statistique national grâce aux activités de renforcement des capacités, de modernisation et d'harmonisation des systèmes de production des statistiques administratives et d'enquêtes dans plusieurs domaines. Les principales structures bénéficiaires sont entre autres l'INSD, la DGEP, et les DGESE des Ministères sectoriels.

La mise en œuvre du PHASAO couvre la période 2021-2025 pour un coût global de 33 milliards de FCFA. À travers l'adoption de cette loi par la représentation nationale, le Burkina Faso fait désormais partie des sept (7) pays bénéficiaires dudit programme.

Bernard BERE

Les articulations du PHASAO

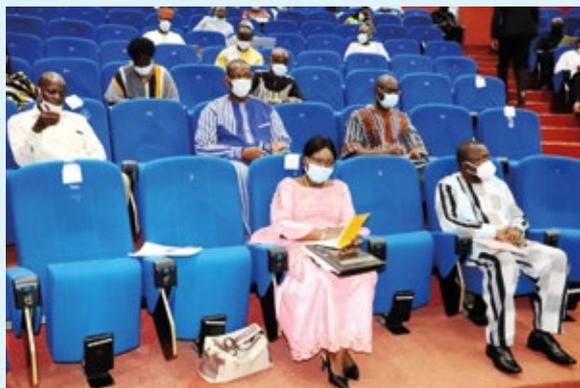
COMPOSANTE 1 : Harmonisation, collecte de données, amélioration de la qualité, diffusion et utilisation des statistiques sociales et économiques de base.

Cette composante vise à produire des outils harmonisés, collecter un ensemble de statistiques sociales, économiques et administratives de base tout en améliorant leur qualité, diffuser et faciliter l'utilisation des données, ainsi qu'améliorer l'environnement institutionnel au niveau de la gestion et la capacité des ressources humaines.

COMPOSANTE 2 : Modernisation des infrastructures matérielles et statistiques.

Cette composante vise essentiellement à combler les lacunes observées au niveau des infrastructures technologiques (par ex., la connexion Internet, les équipements informatiques, les logiciels et progiciels de statistiques, l'archivage des données et l'alimentation électrique) au sein des structures bénéficiaires du système statistique national.

COMPOSANTE 3 : Gestion, suivi et évaluation : Elle vise à renforcer et à développer les capacités des structures bénéficiaires en matière de gestion, de coordination et de suivi-évaluation du projet, y compris la préparation de toute la documentation du projet.



ENQUÊTES DÉMOGRAPHIQUES ET DE SANTÉ

La 5^e opération pour des données actualisées

En vue d'actualiser les indicateurs sociaux démographiques, le Burkina Faso lance sa 5^e enquête démographique et de santé. L'opération de collecte se déroulera de juillet à octobre 2021 sur l'ensemble du territoire national. Les résultats serviront à la formulation, au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes de développement tant au niveau national qu'international.



Des agents enquêteurs en formation pour l'enquête pilote de l'EDSBF-V

Piloté par l'Institut national de la statistique de la démographie, l'EDSBF-V va concerner près de 15 600 ménages répartis sur tout le territoire national. Sont concernés par cette opération, 18 000 femmes âgées de 15 à 49 ans et 7 500 hommes dont l'âge est compris entre 15 et 59 ans. L'enquête prend en compte tous les enfants de 6-59 mois éligibles pour le test de l'anémie et du paludisme. Toutes les femmes éligibles pour l'enquête ainsi que tous les enfants de moins de 5 ans seront mesurés et pesés afin de déterminer leur état nutritionnel.

Les activités préparatoires de l'EDSBF-V ont démarré en 2019. Elles ont consisté à la conception des outils de collecte, l'enquête pilote et la cartographie. L'enquête a toutefois été retardée par la situation sanitaire avec l'apparition de la Covid-19 en 2020.

Une formation a été organisée à l'intention des formateurs des agents enquêteurs. L'objectif est d'assurer un consensus autour l'ensemble des dispositions prises sur

le plan technique pour un bon déroulement de la formation des agents enquêteurs et la collecte des données dans les 13 régions du Burkina Faso. Les travaux ont consisté à parcourir les différentes sections des questionnaires de l'enquête, notamment le questionnaire ménage et le questionnaire femme. Ils ont en outre servi de cadre de présentation et de test l'application de collecte et de transfert des données de l'EDSBF-V. Les formateurs ont aussi été formés aux mesures anthropométriques selon le protocole de l'EDSBF.

Les Enquêtes démographiques et de santé (EDS) sont des enquêtes harmonisées qui fournissent de nombreux indicateurs socio-économiques, démographiques et sanitaires aussi bien sur l'ensemble de la population que sur des sous populations spécifiques. Cette harmonisation, couplée à la rigueur méthodologique qui entoure leur conception et exécution en ont fait des références mondiales pour des comparaisons spatio-temporelles.

Laure Ariste BAYALA



COVID-19 AU BURKINA FASO

Des effets néfastes pour l'économie

Selon l'enquête réalisée sur la période mars-décembre 2020 par la direction générale de l'économie et de la planification, les effets de la Covid-19 ont entraîné un repli de la croissance économique de 4,21% en 2020.

Le Burkina Faso a été confronté à la pandémie du coronavirus (COVID-19), apparue en Chine en décembre 2019 et qui s'est très rapidement répandue dans le monde entier. Afin de mieux cerner les répercussions de cette pandémie sur l'ensemble de l'économie burkinabè, le Gouvernement a commandité, avec l'appui technique et financier du Système des Nations Unies, une étude d'impacts socioéconomiques de la COVID-19. Cette étude, portant sur la période mars-décembre 2020, visait à réaliser une analyse diagnostique des secteurs de planification et à appréhender l'impact socio-économique de la pandémie, à mettre en évidence les mécanismes de gestion et d'atténuation de la COVID-19 au niveau national. Elle se devait aussi de formuler des recommandations pour une mitigation des effets néfastes de la pandémie sur l'économie burkinabè.

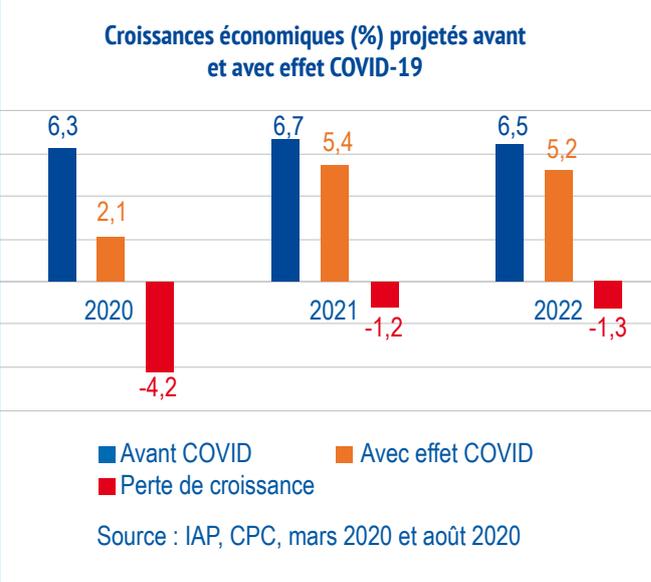
Une perte de croissance de -4,21% en 2020

L'étude révèle que les effets de la COVID-19 ont entraîné une perte de croissance de l'économie nationale (-4,21%) en 2020, un repli des recettes fiscales (-9,87%), un creusement du déficit budgétaire (-5,03%), une aggravation du taux d'endettement (+11,4%) et une baisse des investissements de 107,7 milliards de FCFA en 2020. Toutefois, l'évolution du niveau général des prix à la consommation a été contenue en dessous de 3%.

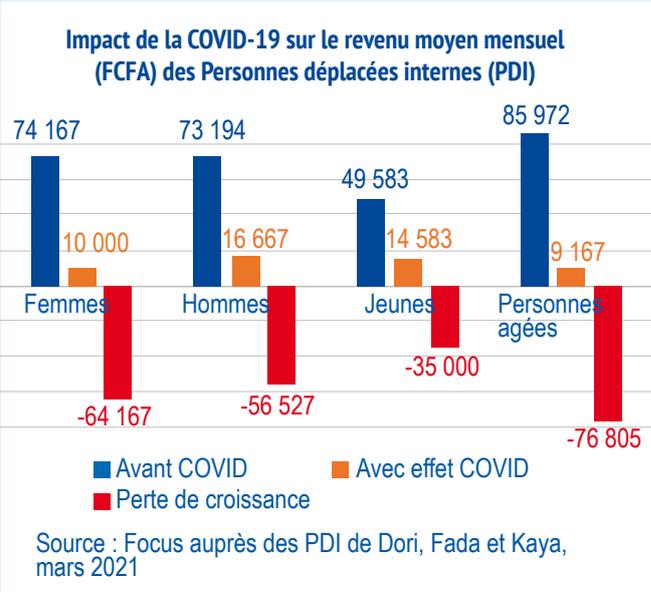
Les mesures barrières ont affecté significativement les activités des entreprises aussi bien du secteur formel qu'informel. Toutefois, les résultats montrent un effet notable sur la valeur globale du commerce extérieur, qui s'est accrue de 12% passant de 4 350,4 milliards FCFA en 2019 à 4 872,3 milliards FCFA en 2020. Aussi, la production minière, première source de recettes d'exportation a augmenté de +22,9%, malgré la cessation des activités des sociétés en phases de recherche.

Cette étude, qui s'est voulue participative, a combiné une revue documentaire qui a permis de collecter et d'analyser les données secondaires sur les différents secteurs de planification. Outre les données secondaires, une enquête a été réalisée sur le territoire national, afin d'apprécier la perception des populations, des entreprises formelles et informelles sur les conséquences de la COVID-19. De plus, des focus groups ont été organisés auprès des Personnes

Déplacées Internes (PDI) et des réfugiés dans les villes de Dori, Kaya et Fada N'Gourma afin de compléter les informations.



La croissance économique a été impacté par les effets de la pandémie à Coronavirus.



La COVID-19 a eu des repercussions notables sur le revenu mensuel des personnes déplacées internes, selon les résultats de l'enquête

Jean Gabriel TOUGMA

COLLECTE DES DONNÉES

L'INSD en quête d'un renforcement de sa collaboration avec les entreprises

La Direction des statistiques et des synthèses économiques (DSSE) de l'INSD a tenu le 10 juin 2021, un atelier de sensibilisation des entreprises sur l'utilité des données collectées pour le suivi conjoncturel de l'économie.



Il s'est agi pour La Direction des statistiques et des synthèses économiques (DSSE) d'échanger avec les entreprises autour des activités de collecte des données qu'elle mène auprès d'elles

La Direction des statistiques et des synthèses économiques (DSSE) veut renforcer sa collaboration avec les entreprises. Les responsables de la direction ont échangé avec les représentants des entreprises autour des activités de collecte des données qu'ils mènent auprès des entreprises. Pour le représentant du Directeur de la DSSE, Placide S. SOME, il importe que les acteurs économiques soient informés sur la nécessité d'accompagner l'INSD dans le cadre de ses différentes opérations de collecte.

Le Directeur général de l'INSD, Boureima OUEDRAOGO, pour sa part, a plaidé pour une synergie d'action entre les entreprises et les agents de l'INSD chargés de la collecte des données. Il a surtout exhorté les entreprises à faire des propositions concrètes en vue d'améliorer les taux de réponses des questionnaires qui leur sont régulièrement adressés. Toute chose qui est, pour lui, le seul gage susceptible de pouvoir suivre efficacement la conjoncture économique nationale, selon les standards internationaux.

Depuis, l'INSD s'est inscrite dans la dynamique d'une amélioration constante de la fiabilité de ces informations en vue d'atteindre les seuils des normes de qualité requis. En effet, c'est à travers l'Institut que le Burkina travaille au respect des nouvelles recommandations des Nations unies en matière de collecte de données et de calcul des indicateurs conjoncturels. Lesquelles recommandations ont été, du reste, adoptées par l'UEMOA pour améliorer le pilotage des économies de ses pays membres.

En rappel, l'INSD est engagé dans la production et la mise à disposition de nouveaux indicateurs de suivi de la conjoncture économique tels que l'indice des prix à la production industrielle (IPPI), l'indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) et l'Indice du chiffre d'affaires (ICA). Elles seront disponibles à l'adresse www.insd.bf.

Mouonkoun DABIRE



L'ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES (EHCVM)

Un nouvel outil pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté

Contexte

L'enquête auprès des ménages est la source privilégiée pour produire des indicateurs de suivi des conditions de vie des populations dans les pays en développement.

Afin de fournir des statistiques de bonne qualité, pertinentes, fiables, à jour et comparables, les enquêtes doivent être conduites à des périodicités régulières, en utilisant des concepts et des définitions identiques ainsi que des méthodes de collecte des données comparables. La comparabilité des statistiques produites, soit sur le plan temporel, soit sur le plan spatial est un aspect fondamental de la qualité.

Depuis 1994, le Burkina Faso a réalisé une enquête sur les conditions de vie des ménages et de la pauvreté environ tous les cinq ans : en 1994, 1998, 2003, 2009 et 2014. Cependant toutes ces enquêtes n'ont pas suivi le même protocole de collecte.

Cette différence de protocole de collecte des données peut introduire des biais de comparabilité des indicateurs entre les différentes enquêtes.

La Commission de l'UEMOA a commandé en 2008 une étude sur la pauvreté au niveau de la sous-région. Selon les conclusions de l'étude il est plutôt difficile de comparer les indicateurs de pauvreté. La Commission a alors demandé à la Banque mondiale un appui technique et financier pour l'harmonisation des enquêtes auprès des ménages dans les états membres. C'est ce travail d'harmonisation qui a conduit à la mise en œuvre de l'EHCVM.

Quels sont les objectifs de l'EHCVM ?

L'objectif de l'EHCVM est de bâtir une approche durable, harmonisée et modernisée des enquêtes auprès des ménages afin de produire des statistiques pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des populations plus comparables au sein des Etats, mais aussi entre les Etats membres de l'UEMOA par une action collective régionale facilitée par la Commission de l'UEMOA.

L'EHCVM bénéficie à un grand nombre d'utilisateurs et de producteurs des données. Au niveau national on peut citer notamment l'INSD (pauvreté, comptes nationaux, prix, etc.), les unités en charge du pilotage des stratégies de développement et de réduction de la pauvreté, les ministères sectoriels (agriculture, éducation, santé, finances,

eau, énergie, etc.), les chercheurs et les universités ; les organisations de la société civile (ONG, syndicats, etc.). Au niveau international, le premier bénéficiaire est la Commission de l'UEMOA, mais aussi les organisations et entités internationales.

Quels sont les éléments méthodologiques ?

L'EHCVM est une enquête à un passage mais en deux vagues. L'enquête est à un passage car chaque ménage est visité une seule fois. Les deux vagues sont dus au fait que l'échantillon est divisé en deux sous-échantillons aléatoires de tailles comparables. La collecte des données sur les deux sous-échantillons est faite à des périodes différentes de l'année. Le premier sous-échantillon (vague 1) est visité aux mois de septembre, octobre et novembre et le deuxième sous-échantillon (vague 2) est enquêté aux mois d'avril, mai et juin. La consolidation des données des deux sous échantillons donne la base de données globale de l'EHCVM. Ce protocole de collecte des données permet d'atténuer l'effet de la saisonnalité sur les indicateurs de consommation, de revenu, d'emploi, etc. car les deux vagues sont réalisées à des périodes opposées de l'année (abondance contre rareté).

La collecte des données se fait avec l'outil CAPI (computer Assisted Personal Interview) en utilisant l'application web Survey Solutions (SuSo) conçue par la Banque mondiale.

La taille de l'échantillon de l'EHCVM est de l'ordre de 7000 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national. Cette taille d'échantillon répond aux exigences de coût et de précision des indicateurs au niveau national, en milieu urbain et en milieu rural et dans chacune des 13 régions.

Quels sont les secteurs couverts ?

L'EHCVM poursuit l'objectif de fournir des données dans plusieurs domaines importants permettant des analyses approfondies afin d'informer les politiques publiques et de produire des indicateurs pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages. Les données à collecter dans le cadre de l'EHCVM peuvent être classées en cinq catégories distinctes :

- Ménages et individus : informations sociodémographiques portant sur la composition des ménages, l'éducation, la santé, les caractéristiques de l'emploi, le logement, les avoirs du ménage, etc. ;



- Consommation alimentaire et non-alimentaire des ménages ;
- Revenus des ménages (salaires, revenus des entreprises agricoles et non-agricoles, revenus hors emploi et transferts) ;
- Prix des produits alimentaires ;
- Infrastructures communautaires.

Comment est-ce que la pauvreté est mesurée dans l'EHCVM ?

La méthode du coût des besoins essentiels est utilisée, comme dans les précédentes enquêtes, pour déterminer le seuil de pauvreté et classer les individus en pauvres et non pauvres. Cette méthode détermine un seuil alimentaire et dérive un seuil non alimentaire qui est une fraction du seuil alimentaire. La somme des deux seuils donne le seuil national de pauvreté monétaire. A ce niveau il n'y a aucune différence entre l'EHCVM et les précédentes enquêtes.

La différence fondamentale entre l'EHCVM est les précédentes enquêtes en matière de détermination du seuil de pauvreté réside au niveau des paramètres pour la détermination des seuils alimentaire et non alimentaire.

Pour déterminer le seuil alimentaire de pauvreté, on se fixe une norme minimale de kilocalories qu'un individu moyen doit consommer par jour pour être en bonne santé. Les enquêtes précédentes, y compris l'enquête multisectorielle continue (EMC-2014), utilisaient le seuil normatif de 2283 kilocalories (kcal) par jour et par personne comme seuil de pauvreté alimentaire. La valorisation du panier de consommation équivalent à ces 2283 kcal donne le seuil alimentaire en termes monétaires. Au niveau de l'EHCVM, pour les besoins d'harmonisation, ce seuil normatif est porté à 2300 kcal, soit 17 kcal de plus.

Une fois le seuil normatif retenu, il faut décider de la composition du poids du panier de la consommation alimentaire totale. Il est de coutume de retenir un panier qui fait 80% de la consommation alimentaire, comme à l'EMC-2014 ou à l'EICVM 2009. Pour l'EHCVM-2018 ce seuil a été augmenté à 90%. Cela veut dire que les biens de consommation alimentaires retenus dans le panier sont les produits les plus consommés et dont la somme totale de la consommation représente 90% de la consommation des ménages. Le seuil alimentaire est fonction croissante du poids du panier dans la consommation alimentaire totale hors repas pris à l'extérieur. L'EHCVM donne par conséquent un seuil alimentaire plus élevé que l'EMC.

Le seuil non alimentaire est dérivé du seuil alimentaire. Deux seuils non alimentaires sont calculés. Un seuil non

alimentaire minimum qui correspond environ à 0,5 fois le seuil alimentaire et un seuil non alimentaire max qui correspond à environ 1,2 fois le seuil alimentaire. Le seuil non alimentaire correspond à l'un ou l'autre de ces deux extrêmes ou une combinaison de ces deux extrêmes. Dans l'EHCVM, c'est la moyenne simple des seuils non alimentaire minimum et maximum qui a donné le seuil non alimentaire. En ajoutant cela au seuil alimentaire on a obtenu le seuil national de pauvreté monétaire. Cette approche diffère des enquêtes précédentes, y compris l'EMC-2014, où le seuil non alimentaire minimum était retenu comme seuil de pauvreté non alimentaire.

Les changements intervenus dans la conception du questionnaire, dans le protocole de collecte des données et dans les paramètres pour la détermination des seuils alimentaire et non alimentaire de pauvreté dans l'EHCVM ont conduit à un seuil de pauvreté plus élevé que l'EMC et par conséquent à une incidence de la pauvreté plus élevée. Tout ceci rend impossible la comparabilité des indicateurs de pauvreté des deux enquêtes.

Quelques indicateurs de pauvreté

L'incidence de la pauvreté (P0) mesure la proportion de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle la consommation est inférieure à la ligne (seuil) de pauvreté par personne par an. Elle varie entre 0 et 100 (pour cent)

La profondeur de la pauvreté (P1) mesure la distance moyenne entre le revenu des ménages et la ligne de pauvreté. Une distance égale à zéro est donnée aux ménages qui sont au-dessus de la ligne de pauvreté. Elle varie entre 0 et 100 (pour cent)

La sévérité de la pauvreté (P2) tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (la profondeur), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle varie entre 0 et 100 (pour cent)

L'indice de GINI mesure les inégalités de niveau de vie et varie entre 0 et 1. Un indice de GINI égal à 0 correspond à une égalité parfaite de niveau de vie (tout le monde a la même part de richesse) et un GINI égal à 1 signifie une inégalité parfaite (c'est-à-dire qu'une seule personne détient toute la richesse). Il est parfois aussi exprimé en pourcentage.

La consommation normalisée est la consommation ajustée au coût de la vie dans les régions par rapport à la moyenne nationale ou à une région de référence.

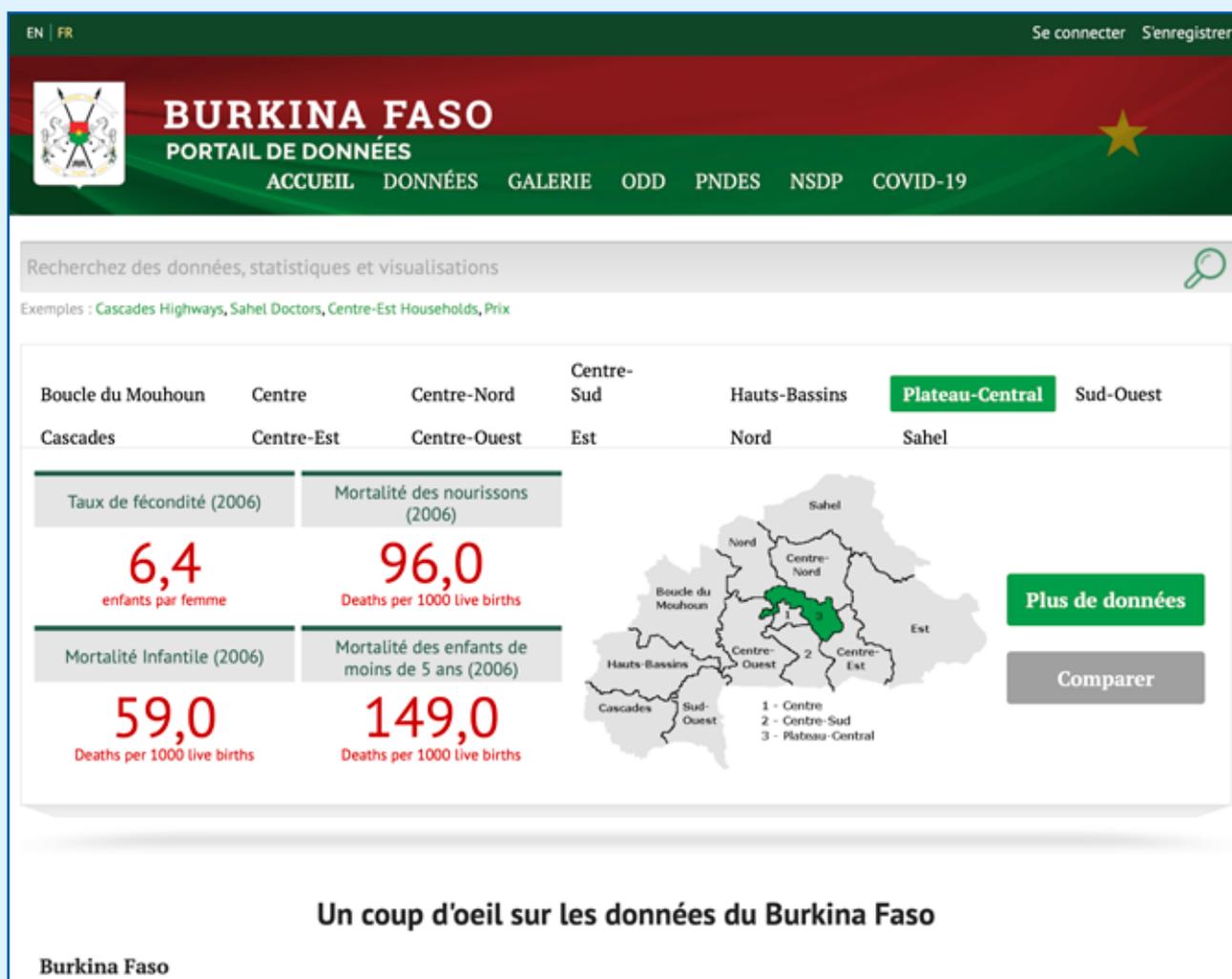
Zakaria KONCOBO
Boureima OUEDRAOGO



LA PLATEFORME DE DONNÉES OUVERTE DU BURKINA FASO

Un outil innovant de diffusion des données

Le Burkina Faso dispose de son portail de données ouvertes. Une plateforme mise en place en 2013 par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) pour la diffusion des indicateurs de la vie socioéconomique du Burkina.



<https://burkinafaso.opendataforafrica.org/>. C'est le lien d'accès à la plateforme de données ouvertes du Burkina Faso. Mise en place avec l'appui technique et financier de la Banque africaine de développement (BAD), la plateforme compte actuellement plus de cinq cent (500) jeux de données sur plusieurs domaines de la vie économique et sociale du Burkina Faso.

Elle présente un menu diversifié avec des possibilités d'accès au contenu. Elle s'est enrichie par l'implémentation des sous portails sur des indicateurs spécifiques. Ainsi, les visiteurs peuvent accéder aux données relatives à la nutrition (PNIN), à l'actualité quotidienne de la maladie à

Coronavirus (COVID-19) et aux chiffres sur la migration (MIGRATION), pour ne citer que ces rubriques.

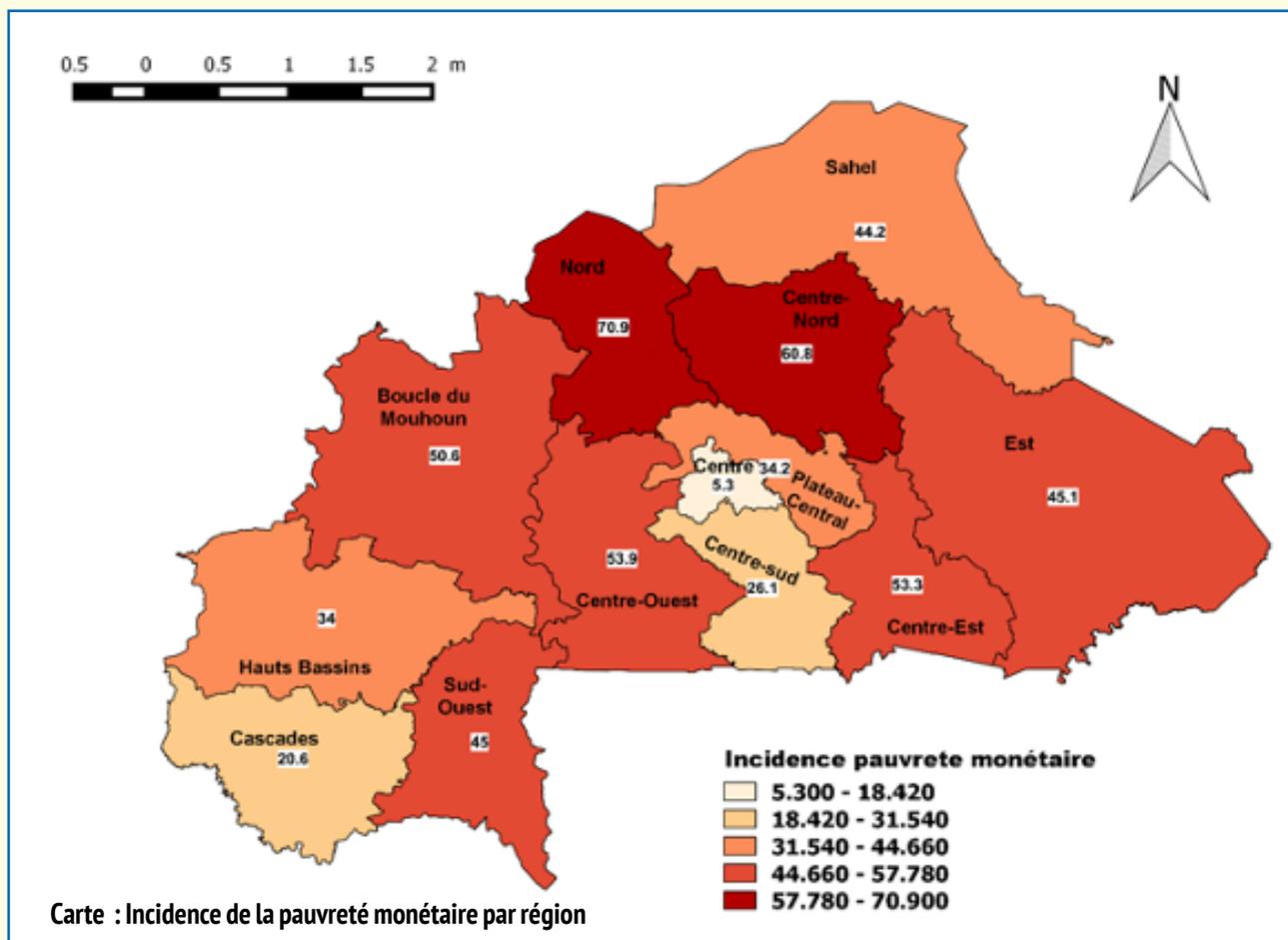
Les données de la plateforme sont issues de diverses sources officielles. Elles sont accessibles en format modifiable et sous divers formats selon les besoins de l'utilisateur : tableaux, graphiques, cartes. Les utilisateurs peuvent également créer et partager des rapports personnalisés.

Avec cette plateforme, l'INSD veut améliorer de façon substantielle l'accès et l'utilisation des données statistiques nécessaires au suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement mis en œuvre au Burkina Faso.

Pascal NAKELSE

L'ÉTAT DE LA PAUVRETÉ AU BURKINA FASO EN 2018

Une pauvreté à visage rural, mais globalement en baisse



Source : INSD, résultats de l'EHCVM-2018

Selon la Banque mondiale, la pauvreté est une privation prononcée de bien-être. Le bien être est communément lié à l'incapacité à se procurer les biens de première nécessité. Vu sous cet angle, les pauvres sont ceux-là qui n'ont pas assez de revenu ou de consommation qui leur permet de se situer au-dessus d'un certain seuil adéquat de bien être appelé seuil de pauvreté.

Depuis 1994, le Burkina Faso réalise régulièrement des études sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté. Il y a eu des études de ce genre en 1994, 1998, 2003, 2009, 2014 et en 2018.

Deux études sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages ont été réalisées en 2018 en collaboration avec la Banque mondiale et la Commission de l'UEMOA : l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC-2018) a permis de dégager une tendance robuste de l'évolution de la pauvreté entre 2014 et 2018 et l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) a permis d'avoir une nouvelle

référence pour la mesure et le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages au Burkina Faso.

Selon les résultats de l'EMC-2018, avec un seuil de pauvreté de 164 955 FCFA par personne et par an, l'incidence de la pauvreté se situe à 36,2% contre 40,1% en 2014. Cette baisse de la pauvreté concerne les milieux urbain et rural mais est plus prononcée en milieu urbain. En effet, l'incidence de la pauvreté est passée de 13,7% en 2014 à 10,0% en 2018 en milieu urbain selon les résultats des EMC, soit une baisse de 3,7 points de pourcentage. Par contre dans le milieu rural, la baisse est de 2,9 points de pourcentage car l'incidence est passée de 47,5% en 2014 à 44,6% en 2018. Le nombre de pauvres selon l'EMC-2018 est estimé à 7,3 millions de personnes dont 93,3% en milieu rural. Ainsi, neuf pauvres sur dix vivent en milieu rural.

La baisse de la pauvreté s'est faite dans un contexte d'une augmentation des inégalités. En effet, l'indice de GINI¹ qui mesure ses inégalités est passé de 0,355 en

¹ Coefficient désignant le niveau d'inégalité de la répartition de la consommation dans la population

2014 à 0,377 en 2018 selon les résultats de l'EMC. Cela indique une distribution plus inégalitaire des dépenses de consommation en 2018 comparée à 2014.

L'amélioration des conditions de vie n'a pas concerné toutes les couches de la société. L'analyse de la dominance stochastique² d'ordre 1 de la consommation des ménages entre 2014 et 2018 montre que la courbe de consommation de 2014 domine celle de 2018 pour une consommation moyenne par personne supérieure à 130 000 FCFA. Cela signifie que la pauvreté est plus importante en 2014 par rapport à 2018 pour les individus dont la consommation moyenne est supérieure ou égale à ce seuil. Pour ceux qui sont en dessous de ce seuil, il n'y a pas de dominance claire entre les deux courbes. La croissance économique a été le seul vecteur de la baisse de la pauvreté entre 2014 et 2018.

Les travaux de l'EHCVM, avec une nouvelle méthodologie harmonisée dans l'espace UEMOA, ont abouti à un seuil de pauvreté de 194 629 FCFA par personne et par an. Ce

seuil se compose d'un seuil alimentaire de 102 686 FCFA et non alimentaire de 92 003 FCFA. Sur la base de ce nouveau seuil de pauvreté, l'incidence de la pauvreté est estimée à 41,4%. L'incidence de la pauvreté alimentaire est de 50,7% et l'incidence de l'extrême pauvreté (c'est-à-dire la proportion des personnes dont la totalité des dépenses de consommation ne couvre pas leurs besoins alimentaires) est estimée à 8,2% (environ le premier décile).

En milieu rural une personne sur deux (51,1%) vit en dessous du seuil de pauvreté contre seulement 13,1% en milieu urbain. De plus, neuf pauvres sur dix (92%) vivent en milieu rural. La pauvreté est très inégalement répartie entre les régions du Burkina. En effet, l'incidence de la pauvreté est de 5% dans la région du Centre alors qu'elle atteint 70,9% dans la région du Nord. La région du Sahel, qui était la deuxième région la moins pauvre en 2014 se situe au sixième rang en 2018. Ce recul du rang de cette région dans le classement est en partie dû à l'impact du terrorisme sur l'économie de la région.

Tableau : Indicateurs de pauvreté monétaire par région en 2018

Régions	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Boucle du Mouhoun	50,6	12,0	14,3	5,7	236 548
Cascades	20,6	2,0	5,4	1,9	349 317
Centre	5,3	1,7	1,1	0,3	624 566
Centre-Est	53,3	10,3	19,7	9,5	230 952
Centre-Nord	60,8	12,3	20,0	8,4	198 297
Centre-Ouest	53,9	10,6	14,6	5,5	228 535
Centre-Sud	26,1	2,7	5,8	2,0	297 553
Est	45,1	9,6	11,5	3,9	229 305
Hauts-Bassins	34,0	9,1	8,5	3,2	303 742
Nord	70,9	13,8	25,6	11,7	177 013
Plateau-Central	34,2	3,9	9,2	3,5	289 022
Sahel	44,2	7,4	13,0	5,2	258 783
Sud-Ouest	45,0	4,7	10,8	3,6	269 046

Source : INSD, résultats de l'EHCVM-2018

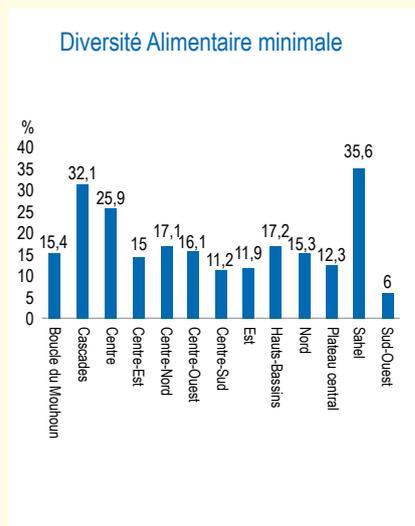
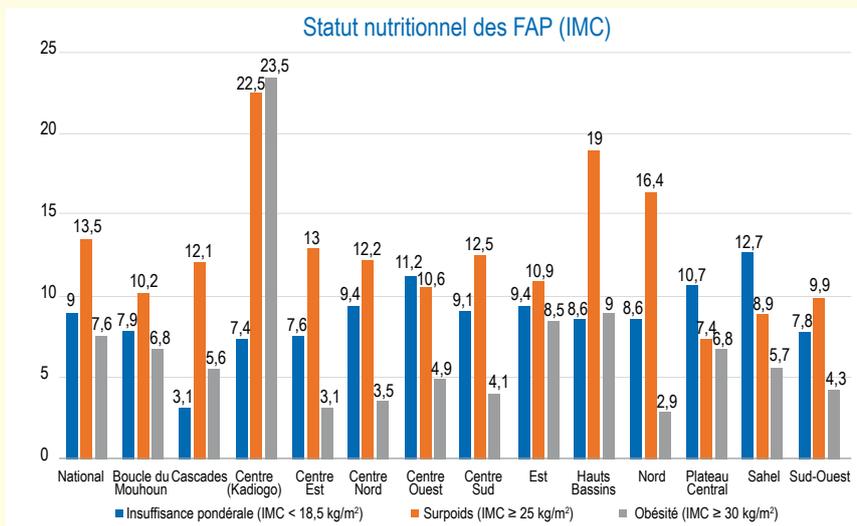
Zakaria KONCOBO

² Méthode d'analyse statistique permettant d'effectuer des comparaisons robustes de la pauvreté dans l'espace et dans le temps.

MALNUTRITION

Un enfant de moins de 5 ans sur dix souffre de malnutrition aigüe au Burkina Faso

Un enfant de moins de 5 ans sur dix souffre de malnutrition aigüe au Burkina Faso selon les résultats de l'enquête nutritionnelle nationale, édition 2020 (ENN 2020). La collecte des données s'est déroulée du 18 octobre au 10 novembre 2020 sur l'ensemble du territoire national.



L'enquête nutritionnelle réalisée par le ministère de la santé avec l'accompagnement de ses partenaires techniques et financiers permet d'apprécier les efforts consentis par l'ensemble des acteurs dans la lutte contre toutes les formes de malnutrition. Elle permet également au Burkina Faso de suivre ses engagements dans le domaine de la lutte contre la malnutrition tant au niveau national qu'au niveau international. L'édition de 2020 s'est déroulée dans un contexte marqué à la fois par la situation sécuritaire difficile dans certaines localités du pays mais aussi à la crise sanitaire liée au Coronavirus. Malgré les progrès réalisés au cours de ces dix dernières années, les prévalences de la malnutrition sous toutes ses formes restent élevées.

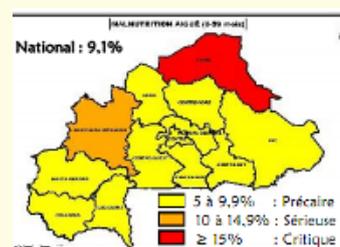
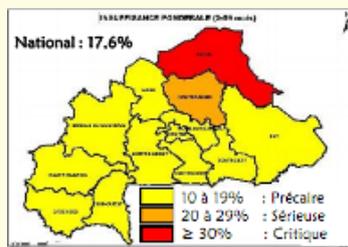
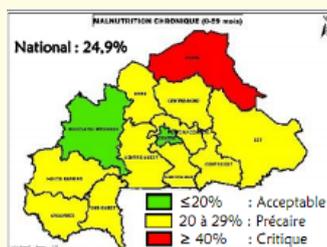
En effet, en 2020, 9,1% des enfants burkinabè de moins de 5 ans souffraient de malnutrition aigüe soit un enfant sur 10. Aussi, 1 enfant sur 4 souffrait de retard de croissance et plus de 17% souffraient d'insuffisance pondérale. Cette malnutrition par carence cohabite avec la malnutrition par excès puisque 2,8% des enfants de moins de 5 ans étaient en surcharge pondérale dont 1,9% souffrait d'obésité. Cette situation moins reluisante chez les enfants est constatée chez les femmes en âges de procréer (FAP) car 1 femme

sur 10 souffrait de maigreur en 2020. On note une forte disparité des prévalences de la malnutrition sous toutes ses formes au niveau régional et provincial. Ces prévalences montrent l'ampleur de la tâche quand on connaît l'impact de la malnutrition maternelle sur le développement du futur bébé.

Ces prévalences élevées sont principalement dues aux mauvaises pratiques alimentaires et aux maladies. Moins d'un enfant burkinabè sur trois et seulement 17,5% de FAP avaient une bonne diversité alimentaire.

L'impact négatif de la situation sécuritaire sur le fonctionnement du système de santé combiné au déplacement de population pourrait avoir une répercussion sur les progrès réalisés par le Burkina Faso dans la lutte contre la malnutrition. Cependant, de nombreuses initiatives de résilience telles que la mise en œuvre du protocole simplifié, l'ANJE en situation d'urgence, le dépistage de la malnutrition à domicile (PB mère) et la prise en charge communautaire de la malnutrition mises en œuvre par le Gouvernement et ses partenaires permettent de juguler l'impact de la crise sécuritaire.

Abdou NOMBRE



COMMERCE EXTÉRIEUR AU BURKINA FASO

Une remarquable évolution au quatrième trimestre 2020

Le Burkina Faso connaît, depuis quelques années, une croissance du volume de ses échanges extérieurs. Les importations et les exportations de marchandises se sont accrues respectivement de 19,0% et 17,3%, au quatrième trimestre 2020.



Le pays a enregistré un excédent commercial amorcé depuis le 2^e trimestre 2020. Au quatrième trimestre, le Burkina Faso a importé des marchandises d'une valeur de 645,5 milliards de FCFA et en a exporté pour un montant de 718,1 milliards de FCFA. Par rapport au troisième trimestre, cela correspond à une augmentation de 19,0% et 17,3% respectivement pour les importations et les exportations. Au quatrième trimestre 2020, l'économie enregistre, un excédent commercial de 72,6 milliards de FCFA et une couverture des importations par les exportations de 111,2%.

Les exportations de marchandises restent marquées par une domination nette de l'Or. Au quatrième trimestre, sa valeur exportée a représenté 87,1% des exportations totales. Les autres principaux produits exportés au cours de ce trimestre sont le Coton avec 3,1%, les Graines et fruits oléagineux représentant 1,5%. Ces quatre produits constituent 93,2% des exportations totales du pays au quatrième trimestre. Sur la période, le partenaire principal du Burkina est la Suisse avec 78,9% des exportations totales. Elle est suivie de la Côte d'Ivoire qui a reçu 2,8% des exportations, de la France pour 1,8% et du Ghana pour 1,3%. Ces quatre partenaires reçoivent 84,8% de la valeur totale des exportations du Burkina au quatrième trimestre 2020.

La Chine populaire, premier fournisseur de marchandises

Contrairement aux exportations, les importations sont plus diversifiées. Au cours du quatrième trimestre, les principaux produits importés par le pays sont les « Produits raffinés du pétrole » qui représentent 18% ; les « Produits médicinaux et pharmaceutiques » 6, % ; les « Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (exceptés argile, verre) » pour 3,8% et le Riz pour 3,4%.

La République populaire de Chine reste le premier fournisseur de marchandises du Burkina Faso au quatrième trimestre 2020. La valeur des importations fournies par la Chine au cours du trimestre s'élève à 75 milliards de FCFA, soit 11,6% des importations totales. La Côte d'Ivoire, avec une part de 10,1%, est le deuxième fournisseur du pays. Elle est le premier pays partenaire du Burkina Faso à l'importation sur le continent africain, suivie par le Ghana qui représente 8,4% des importations, des Etats-Unis d'Amérique (8,3%), de la France (7,3%) et de l'Inde (6,6%).



Les exportations de marchandises restent marquées par une domination nette de l'Or.

Evolution de quelques indicateurs du commerce extérieur

	Trimestres					Glissement (%)	
	4 T 19	1 T 20	2 T 20	3 T 20	4 T 20	Trim	Annuel
Exportations FOB en milliards de FCFA	523,8	577,7	599,0	612,3	718,1	17,3	37,1
Importations CAF en milliards de FCFA	651,0	616,4	560,9	542,4	645,5	19,0	- 0,9
Balance commerciale	- 127,3	- 38,7	38,1	69,9	72,6	3,8	157,0
Taux de couverture (%)	80,5	93,7	106,8	112,9	111,2		
Indice Paasche des prix à l'exportation	244,9	279,9	297,9	350,1	332,4	- 5,1	35,7
Indice Laspeyres des quantités à l'exportation	349,5	351,9	343,3	297,1	369,2	24,3	5,6
Indice des valeurs totales à l'exportation	855,7	985,2	1 022,7	1 040,0	1 227,1	18,0	43,4
Indice de Paasche des valeurs unitaires à l'importation	84,2	76,9	84,3	67,6	76,7	13,5	- 8,9
Indice de Laspeyres des quantités à l'importation	397,1	406,2	348,6	409,3	406,3	- 0,7	2,3
Indice des valeurs totales à l'importation	334,3	312,2	293,7	276,8	311,8	12,7	- 6,7
Indice des termes de l'échange	290,8	364,2	353,5	517,7	433,0	- 16,3	48,9
Indice de gain à l'exportation	61,0	67,2	65,7	89,5	51,5	- 42,4	- 15,5

Les exportations et les importations ont connu une hausse au 4^e trimestre 2020

Moustapha KABORE



MISE EN ŒUVRE DE PAGPS

« Les résultats attendus ont connu un niveau de réalisation satisfaisant pour ce qui est du renforcement du Système statistique national », dixit, madame Aissata SANE/CONGO, DGESS MINEFID

Le gouvernement du Burkina Faso et l'Union européenne (UE), ont signé en décembre 2016 une convention de financement du Programme d'appui à la gestion publique et statistique (PAGPS). D'un coût global de 10,6 milliards de FCFA, le PAGPS dont les activités ont connu un démarrage effectif en 2017 a eu une durée de 5ans et avait pour objectif global de contribuer à améliorer l'efficacité des politiques publiques et la gestion des moyens de l'Etat. Le projet a pris officiellement fin en mars 2021. Et pour parler des réalisations du PAGPS, nous nous sommes entretenus avec la Directrice générale des études et des statistiques sectorielles du Ministère de l'économie, des finances et du développement, madame Aissata SANE/CONGO (DGESS/MINEFID).



Quels étaient les objectifs initiaux de l'intervention du PAGPS dans le domaine de la statistique ?

Sur sa période de mise en œuvre, le PAGPS/SPS s'est fixé pour objectif de contribuer au renforcement du Système statistique national (SSN) et des prévisions macroéconomiques.

De façon spécifique, le PAGPS/SPS devait aider à mettre à la disposition des utilisateurs, des données statistiques de qualité et suffisamment analysées, pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement, notamment le Plan national de développement économique et social (PNDES), en aidant à la mise en œuvre du Schéma directeur de la statistique (SDS). A ce sujet, quatre résultats étaient attendus de la mise en œuvre du PAGPS/SPS. On devait s'assurer que le Système Statistique National dispose d'outils pour renforcer son fonctionnement ; les compétences et les moyens du Système Statistique National en matière de collecte d'information sont renforcés ; le Burkina dispose d'un outil mis à jour pour effectuer des prévisions macroéconomiques ; Et que les utilisateurs de statistiques ont la capacité d'analyser les données.

Quels en sont les résultats atteints ?

Les résultats attendus connaissent un niveau de réalisation satisfaisant pour ce qui est du renforcement du Système statistique national. Une nouvelle loi statistique est en cours d'adoption à l'Assemblée nationale, un décret et un arrêté d'application sont disponibles. Une étude de faisabilité a été réalisée en vue de l'ouverture d'une école de formation de cadres supérieurs en statistique de type RESA (Réseau d'écoles de statistique africaines) au Burkina Faso. Nous avons procédé à l'évaluation du SDS 2016-2020 ainsi que l'élaboration du SDS 2021-2025. Le projet a favorisé la création d'un journal d'informations statistiques pour le SSN.

Au titre du renforcement des compétences et les moyens du SSN en matière de collecte, on note la réalisation du dénombrement ; la réalisation et la prise en compte des résultats de l'Enquête post censitaire (EPC) et l'élaboration et la diffusion des résultats préliminaires du 5^e RGPH. Nous avons pu élaborer des méthodologies de 20 opérations statistiques/Études au profit des structures du SSN ; organiser 21 sessions de formation sur les techniques générales d'enquêtes statistiques ayant bénéficié à 373 participants du SSN ; produire 57 annuaires statistiques et 44 tableaux de bord statistiques au profit de différentes structures sectorielles et imprimer de 31 publications et dépliants statistiques pour un total de 15 660 exemplaires.

Concernant le troisième volet qui consiste à disposer d'un outil adéquat pour effectuer des prévisions macroéconomiques pour le Burkina, le PAGPS a permis la construction du modèle révisé de l'Instrument automatisé de prévision (IAP) et la rétropolation synthétique des comptes nationaux, des tableaux des comptes économiques intégrés (TCEI) et des tableaux des opérations financières (TOF) de l'administration centrale et des collectivités territoriales

Sur les attentes relatives à l'analyse des données par les utilisateurs de statistiques, une plateforme de suivi des



indicateurs a été élaborée et mise en ligne. Elle intègre des réformes et des investissements (SIRI) du PNDES (www.pndes.net). Entre autres actions, nous avons la rationalisation des indicateurs du Cadre de mesure de la performance globale (CMPG) du PNDES ; la réalisation d'une étude sur l'impact de la situation sécuritaire sur les résultats du PNDES et l'organisation de 18 sessions de formation des utilisateurs de statistiques ayant touché 639 personnes.

Au regard des critères et indicateurs de suivi du projet, avez-vous atteint vos objectifs ?

La matrice du cadre de mesure de la performance du PAGPS/SPS montre que la plupart des cibles des indicateurs à la fin du projet sont atteintes et même dépassées. Cependant, quelques indicateurs sont en retard, en particulier ceux liés à la diffusion des données.

Quels sont les impacts sur la production statistique (qualité et quantité) au niveau du système statistique national ?

L'indicateur d'impact de l'intervention retenu dans le cadre logique est le taux de satisfaction totale des utilisateurs de statistiques. Sa valeur de référence était de 25% en 2015. Selon l'Enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles (ESUSO) de 2020 et l'évaluation finale de la mise en œuvre du SDS 2016-2020 réalisée en août 2020, la valeur de l'indicateur est de 74%, soit trois fois sa valeur de 2015 et 24 points au-dessus de la cible fixée. Les utilisateurs sont donc globalement satisfaits des statistiques officielles du Burkina Faso en dépit de quelques difficultés existantes. Cette satisfaction des utilisateurs traduit l'accroissement de la diversité, de la régularité et de la qualité des productions statistiques au Burkina Faso.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez été confrontés dans la mise en œuvre du programme ? Quelles leçons en tirez-vous ?

Les principales difficultés rencontrées ont concerné les mouvements d'humeur des agents de l'administration publique, la crise sécuritaire doublée de la crise sanitaire à partir de l'année 2020.

Nous avons aussi accusé des retards dans la centralisation des données de base pour l'actualisation des bases de données et l'élaboration des statistiques. Il faut relever l'insuffisance de personnel statistique qualifié au niveau de la plupart des structures sectorielles et l'absence ou l'insuffisance de financement des activités statistiques ainsi que les retards de déblocage des financements du budget national.

Les principales leçons apprises de cette intervention sont les suivantes :

Nous retenons que la coordination opérationnelle du programme par la DGESS/MINEFID a parfaitement fonctionné et facilité la collaboration et la synergie entre les deux sous-programmes. Les actions auraient été plus efficaces si les domaines de synergie étaient identifiés depuis la conception du programme. Les besoins d'appui techniques des structures sont nombreux et divers, en particulier sur le plan méthodologique. Un monitoring des structures sur ce plan est indispensable. La programmation des activités doit être réaliste et tenir compte des financements mobilisables, particulièrement pour les opérations statistiques de grande envergure.

Nous avons aussi constaté que le suivi-évaluation des politiques publiques est déconnecté de la production statistique. Le dialogue indispensable entre production et demande des statistiques est insuffisant voire inexistant au sein même des structures. La tendance à la délocalisation des activités statistiques se généralise. Certaines activités ne peuvent être menées avec succès que hors du lieu de résidence habituelle des personnes impliquées.

L'intervention du PAGPS a officiellement pris fin en mars 2021. Quels mécanismes pour préserver les acquis du programme ?

En réalité, un seul des moyens de mise en œuvre du PAGPS/SPS a pris fin le 31 mars 2021, il s'agit du contrat d'assistance technique (AT). La mise en œuvre de sous-programme se poursuit avec le déroulement des activités du devis programme.

Les approches d'intervention de l'AT, le « Faire faire » et le « Learning by doing » favorisent d'office l'internalisation et l'appropriation des actions. Par ailleurs, de nombreuses actions ont concerné des réformes institutionnelles qui produiront sûrement des effets. Enfin, le dispositif de mise en œuvre a prévu l'intervention des experts au sein d'une cellule supervisée par un chef de projet et comportant des chargés de missions logés dans l'administration. Ces derniers sont des relais de l'équipe d'expertise et connaissent autant qu'elle les actions mises en œuvre. Ils en assureront la durabilité.

Quelles sont les perspectives en termes de renouvellement dudit programme ?

L'Union européenne réfléchit actuellement à la mise en œuvre d'un nouveau programme dont la forme et le format ne sont pas définis pour l'instant.

Mouonkoun DABIRE



Quelques-unes de nos publications, à retrouver sur notre site à l'adresse : www.insd.bf

R E S U L T A T S

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)



RAPPORT DE L'ENQUETE SUR LA SATISFACTION DES UTILISATEURS DE STATISTIQUES OFFICIELLES

Septembre 2020

T A B L E A U D E B O R D

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

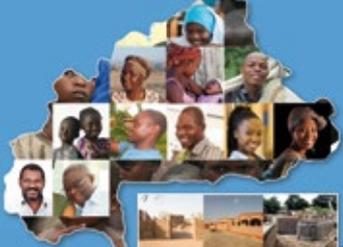


Tableau de bord de la gouvernance édition 2020

décembre 2020

Journal Burkinabè de la Statistique 1^{er} trimestre 2021
Trimestriel d'Information du Système Statistique National N° 000

6 GRANDES RUBRIQUES
Pour diffuser et valoriser les données statistiques



- EDITORIAL** Valoriser les données statistiques Page 3
- ACTUALITES** Les résultats préliminaires sont disponibles Page 4
- COMPRENDRE** L'Office Burkinabè des Prix et la Communication Page 5
- DECOUVERTES** Les nouvelles technologies pour sécuriser les données Page 11
- CHIFFRES RELEVÉS** Une population de 20,5 millions d'habitants à village jeune Page 12
- PORTRAITS-INTERVIEW** «Notre ambition est de développer les chiffres» Bact Bourkina Ouattara, DG de l'INSD Page 17

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf



Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso

Résultats Préliminaires



5° RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION
5° RGPH

Septembre 2020

